

1971

Après cela, la même nuit, il n'y avait plus personne au premier. Mais on a entendu brusquement, alors que nous commençons à nous endormir, des pas très lourds, puis comme si on tirait un tas de ferraille dans du gravier... Alors, là-haut, c'est du parquet, en fait des vieilles lattes en bois, il n'y a pas de ferraille, et encore moins de gravier. Mieux même, le collègue qui était reparti avec la fille, il avait fermé la porte à clef avant de partir. Il avait remis la clef où elle se trouve d'habitude, dans un vieux meuble bancal du rez-de-chaussée. Le lendemain matin, nous sommes montés à plusieurs : la porte était fermée à clef, et rien ni personne à l'intérieur ; le lit était toujours sens dessus dessous, mais ça, c'était notre copain qui l'avait laissé dans cet état... Ah oui, les volets étaient aussi tous fermés... »

En nous racontant cela, Calafat paraît très ému, un peu comme s'il craignait de déclencher à nouveau quelque phénomène insolite, par leur seule évocation. Avant que nous nous séparions, il ajoute :

« Vous savez, je pense que ça peut être dangereux, ces choses-là ; après tout, nous ignorons ce qui produit ces phénomènes ; ça n'a pas l'air de nous aimer beaucoup, comme si on les dérangerait.

Maintenant que nous sommes dans une autre maison, celle où vous êtes venu nous voir avec votre amie, nous n'avons plus tous ces problèmes. Mais on est tous plus ou moins marqués par ces événements, et même, on est physiquement et mentalement fatigués. »

En 1978, profitant d'un séjour en France continentale, nous avons repris contact avec André

Bouchaud, désormais marié et père de famille. Il avait abandonné toute activité musicale publique, préférant se consacrer à sa famille et à son travail d'artisan en marquetterie. Déjà à cette époque, il estimait que le phénomène ovni présentait des dangers. Bien sûr, il n'en avait aucune preuve, n'ayant subi aucun dommage physique lors des observations rapprochées, mais il ressentait cela avec intensité. Il souhaitait se confier, mais il était pris par le temps et ses occupations.

Ce n'est qu'en novembre 2009 que nous avons pu lui téléphoner, alors qu'il s'était installé avec sa famille dans une petite ville du Var, non loin de Draguignan. Nous l'avons trouvé encore plus pessimiste qu'en 1978. En résumé, ses propos étaient les suivants : « L'intelligence qui préside aux activités des ovnis est froide et même glaciale. Elle n'a aucune considération pour les êtres vivants, y compris l'espèce humaine. Les politiques, les scientifiques, les militaires veulent étouffer le problème par de la désinformation, mais le jour où ça va leur exploser à la figure, il sera trop tard. J'ai eu d'autres rencontres avec ces ovnis... c'est effrayant, oui, effrayant. Je vous en parlerai plus tard, car pour l'instant, je dois m'absenter ».

André Bouchaud ne nous a pas rappelés. Il est décédé en 2010, à l'âge de 61 ans. Nous n'avons appris sa mort que le 6 décembre 2013, par l'intermédiaire de Claude Lavat, à qui j'avais transmis les coordonnées de ce témoin rapproché et récurrent.

des visiteurs peu loquaces

LDLN, N 417, Mai 2014

MIB

Joël Mesnard

Nous restons dans les confins très obscurs de l'ufologie, avec un témoignage recueilli récemment (le dimanche 30 mars 2014). C'est celui de M. Christian D., juriste actuellement retraité. Avec ce genre d'affaire, on peut mesurer à quel point le phénomène OVNI dépasse l'idée simple qu'on s'en fait le plus souvent.

M. D est aujourd'hui âgé de soixante-dix ans. Il a vécu en 1990 (les dates précises ne sont pas connues) deux incidents qui l'ont étonné au plus haut point. Il travaillait alors pour une compagnie d'assurances, dans un bureau qui se trouvait rue d'Athènes, à Paris, non loin de la gare Saint-Lazare. Ce bureau, qui n'était pas destiné à recevoir le public, se trouvait au fond d'une cour.

Un après-midi, pourtant, on sonna à la porte. M. D. se leva pour aller ouvrir. Sa secrétaire, prénommée Anicha (une Malgache, de confession ismaélite), en fit autant. Ils se trouvèrent face à deux personnages à l'aspect étonnant : ils étaient habillés de noir, avec des gabardines noires, des chemises blanches et des cravates noires. L'expression de leurs visages n'inspirait pas la plus grande sympathie.

L'un d'eux paraissait avoir une trentaine d'années. L'autre pouvait en avoir 40 ou 45, et avait un air renfrogné, « pas aimable ». Tous deux avaient des traits de type européen. Leur visage était de couleur normale (ainsi que leur démarche).

Le plus jeune dit simplement : « On vient pour la photocopieuse ». Cette phrase, la seule qui allait être prononcée, surprit beaucoup notre juriste et sa secrétaire : il y avait là, en effet, une photocopieuse, pratiquement neuve, et qui fonctionnait parfaitement. Tendant le bras, M. D. répondit : « Regardez : la voilà ». Le plus jeune des deux visiteurs s'avança de deux ou trois pas, regarda brièvement la photocopieuse, sans la toucher, et fit aussitôt demi-tour. Son compagnon et lui partirent sur le champ, sans dire un mot. Ils n'avaient dit ni « bonjour », ni « au revoir ». Ils n'avaient sur eux aucun bagage, aucun sac comme en auraient portés d'éventuels réparateurs, d'ailleurs bien improbables, puisque la machine fonctionnait à la perfection.

M. D. referma la porte. Sa secrétaire et lui se regardèrent, stupéfaits : tout ça n'avait aucun sens.

Quelque temps plus tard, mais toujours en 1990 (peut-être en automne), un après-midi, M. D. se trouvait seul à son domicile, au rez-de-chaussée d'un immeuble du 16^{ème} arrondissement. Son épouse, pharmacienne, était absente, ce qui l'amène aujourd'hui à penser que c'était peut-être un samedi.

On sonna à la porte. M. D. alla ouvrir, et se trouva en présence d'un jeune homme et d'une jeune fille. Tous deux étaient très beaux, et souriants. La jeune fille s'avança, et serra à deux mains la main droite de M. D., en disant : « N'ayez pas peur ». Puis elle recula, et sortit avec son compagnon, qui n'avait pas prononcé un mot.

A cette époque-là, le digicode installé à l'entrée de l'immeuble n'était activé que le samedi et le dimanche. Si l'incident s'est effectivement passé un samedi, comment ces deux personnages avaient-ils pu entrer ?

Ces deux visites, a priori absurdes, prennent une certaine signification (d'un genre très particulier), du fait que M. D. avait été témoin d'une apparition d'ovni. Toutefois, cela s'était produit plus de vingt ans auparavant, à la fin des années soixante (vers 1966 ou 67).

Christian D. se trouvait en compagnie de sa grand-mère, rue de Verdun, à Deuil-la-Barre, au pied de la colline de Montmorency.

Sa grand-mère et lui virent brièvement, venant de la direction de Montmorency et se dirigeant en silence vers Paris, sur une trajectoire légèrement descendante, une grosse sphère qui pouvait avoir 3 ou 4 mètres de diamètre. Sa surface était « comme lumineuse, avec des taches irisées qui s'entre-mêlaient... comme quand on regarde une tache de pétrole sur l'eau ».

M. D. se souvient d'un autre incident qui lui a paru inexplicable. C'était au Thoronet, dans le Var, un soir d'été, peut-être dans la première moitié des années soixante-dix. Il se trouvait là en présence de sa belle-mère, de sa mère, et de son épouse. Tous quatre regardaient la télévision, sur un vieux récepteur noir et blanc.

Soudain, l'image se brouilla et l'écran fut rempli de zigzags (ce qui n'était pas rare, à l'époque). Les trois femmes ayant décidé de jouer aux cartes, Christian D. préféra aller se coucher. Il avait éteint la lumière de sa chambre (dont les volets étaient fermés) et se déshabillait, quand la pièce fut soudain éclairée d'une lumière blanc-jaune qui provenait de dehors : on voyait à travers les interstices des volets l'extérieur brillamment éclairé. Or il n'y avait rigoureusement rien en face, que des pins en contrebas, aucune source de lumière qui pût expliquer le phénomène. Celui-ci cessa subitement.

L'anomalie de fonctionnement de la télévision et cet éclairage incompréhensible avaient été quasi-simultanés.

le virage de l'épouvante

Georges Meunier

Georges Meunier nous expose ici sept observations faites en quatre ans, principalement dans une zone très restreinte de la Somme. L'une d'elles (celle de Noël 2012) est d'une étrangeté maximale. La plus récente est celle à laquelle nous avons brièvement fait allusion dans notre précédent numéro, p. 20.

31 janvier 2010

Revenant de Roye, en direction de Rosières en Santerre, par la D.934, ma concubine et moi avons fait à 20 h 30 une observation d'un phénomène non identifié. Nous roulions à faible allure (80 km/h).

Le ciel était peux nuageux, étoilé, et on voyait la pleine lune, assez bas sur l'horizon. Il y avait peu de vent, mais il gelait. Ce que nous avons vu se trouvait à l'est-nord-est, à une distance estimée à 2 ou 3 km, et à faible distance du sol (100 à 200 m).

dent du 25 décembre). Ma compagne, elle, a des prémonitions dans ces endroits qu'elle dit « chargés ».

J'avais appris, il y a une dizaine d'années, par des archéologues qui étudiaient les sols du plateau de Santerre, qu'une rivière souterraine à grand débit, nommée l'Ingon et connue depuis l'Antiquité, passait à moins de 100 m de ce virage au hangar. Je ne connaissais pas encore Madeleine, à cette époque. Or elle m'a affirmé avoir ressenti la présence de cette eau sous la route, alors que je ne lui en avais jamais parlé.

Est-ce que cela pourrait avoir un rapport avec ces phénomènes inexplicables de 2010 (le très gros ovni), de 2012 (le motard fantôme géant), et finalement cette histoire de passager clandestin invisible ?

ci-dessous : le paysage, vu en direction du nord, après la destruction du hangar



1er janvier 2014

Nous revenions, de nuit, dans la Berlingo de Madeleine, de chez l'une de nos filles, qui habite dans l'Aisne. Il pleuvait légèrement, il y avait un peu de vent, et la température extérieure était de 8°C. C'est encore en arrivant dans ce virage de la D 34, que nous avons eu des émotions !

Nous avons vu arriver sur notre droite une sorte de « brume bizarre », et en une fraction de seconde, nous étions dedans. La chose a poursuivi sa course vers la gauche, sur une trajectoire orientée à peu près d'est en ouest.

Nous avons eu très peur. Cette masse brumeuse (voir illustration p. 35) ressemblait un peu à une grappe de raisin géante, de 10 à 15 mètres de haut, pour 20 à 25 de large. Elle était remplie de grosses sphères blanches légèrement ovalisées, entre lesquelles on voyait le paysage en arrière-plan.

« Son visage ressemblait à un masque... »

LDLN, N° 417, Mai 2014

Alain Poulin

Voici encore un témoignage à ne pas lire le soir... L'existence de ce cas a été communiquée à LDLN par Ludovic Chapier, puis Alain Poulin a bien voulu rencontrer le témoin, et rédiger le rapport. Malgré l'étrangeté extrême du récit, il insiste sur le fait que David P. lui a semblé parfaitement crédible.

MIB

J'ai pu m'entretenir, le mercredi 15 janvier 2014, avec M. David P. Il est aujourd'hui âgé de 38 ans (né le 27 octobre 1975). Il travaille dans le domaine de la sécurité, essentiellement la nuit.

Il possède un très riche passé ufologique, que l'on peut résumer succinctement ainsi : observations d'ovnis, d'une créature de toute évidence extraterrestre, et d'un « Man in Black » (MIB).

Notons tout d'abord que dans son enfance, David était assez introverti, et avait une « façon de penser » particulière, bien à lui. Ses parents s'étaient même demandé s'il ne présentait pas des symptômes d'autisme. Ils l'avaient fait examiner par un thérapeute de Douai (un psychologue). Celui-ci, sur le plan médical, avait diagnostiqué un « léger trouble comportemental ». Sur un plan personnel, il avait

émis l'idée que David pourrait être un enfant dit « indigo ». « Enfant indigo » (ou également « enfant des étoiles », « enfant de lumière » ou « enfant de cristal »), est une expression, selon les termes de la notice Wikipédia consacrée à ce sujet, « issue du courant New Age et désignant des enfants nés à partir de la fin du XXème siècle, qui posséderaient des aptitudes psychologiques et spirituelles particulières, voire des pouvoirs paranormaux et qui seraient destinés à l'instauration d'une ère nouvelle ». Ils émettraient une aura particulière, de couleur indigo, d'où leur nom. C'est bien-sûr une notion controversée, à laquelle certains reprochent de ne reposer, disent-ils, sur aucun fondement scientifique.

Notons pour clore ce paragraphe préliminaire que, d'une part, il ne subsiste rien aujourd'hui chez David de ces troubles liés à l'enfance (il est au contraire un adulte parfaitement « normal » et inséré dans la société) et que, d'autre part, David croit avoir observé que de nombreux enfants dits « indigo » sembleraient « impliqués » dans le phénomène OVNI.

Mais laissons là ces observations préliminaires, pour nous consacrer aux seuls faits.

La première observation de David remonte à 1982 ou 1983 (en tout cas avant la naissance de son frère Nicolas, survenue en 1984). Il avait alors 7 ou 8 ans. Il était avec ses deux frères Aymeric et Pierre, dans la maison familiale, à Masny-Village (à côté de Douai, dans le Nord). C'était un soir. Alors que leurs parents dormaient, les trois frères avaient réussi à quitter leurs chambres sans réveiller ces derniers, pour regarder la télévision. Il était environ minuit. A un moment, David se leva pour aller chercher une boisson dans le réfrigérateur. Il passa devant la baie vitrée de la maison, qui donnait sur des champs de maïs. Il aperçut alors, à une distance qu'il évalue à 1 km ou 1,5 km, une sphère blanche. Elle était d'un blanc luminescent et tournait sur elle-même. Sa taille apparente est aujourd'hui estimée par David à environ une dizaine de centimètres à bout de bras, ce qui paraît évidemment tout à fait considérable (c'est plus de quinze fois la taille apparente de la pleine lune à bout de bras, par exemple !). La sphère passait à quelques mètres au-dessus des arbres, au-dessus de la route d'Ecaillon, à une altitude que David évalue à environ une vingtaine de mètres de hauteur (en se basant sur la hauteur des arbres, qui était d'environ quinze mètres).

David interpella alors ses deux frères (mais ne réveilla pas ses parents). Ses deux frères accoururent : ils virent passer l'objet, à la fin de l'observation. Les trois frères voulurent ouvrir la baie vitrée pour mieux voir, mais ils ne le purent pas, parce qu'elle avait été verrouillée de l'intérieur par leurs parents, et ils n'avaient pas la clef.

Nul ne sait s'il existe un lien, mais environ une quinzaine de jours après cette observation, des phénomènes paranormaux commencèrent à se produire dans la maison (qui était neuve et avait été

bâtie en 1980/1981), notamment sous la forme de « poltergeist » :

- le frère de David, Aymeric, entendait dans sa chambre des coups sourds donnés dans le mur (« comme quelqu'un qui cogne », nous dit David) ;
- parfois, en pleine nuit, les chaises grinçaient, comme si elles se déplaçaient toutes seules. Une fois, l'épagneule de la famille, Roxané, vint, morte de peur, se réfugier dans le lit de David, alors qu'on entendait les chaises grincer. Un matin, les parents réveillèrent leurs enfants pour aller à l'école : ils retrouvèrent les chaises dispersées et renversées, et découvrirent même, à leur grande stupéfaction, une chaise dans le jardin, alors que toutes les issues de la maison étaient fermées pendant la nuit (et en particulier, bien-sûr, la porte d'entrée) ;
- à deux ou trois, ils aperçurent à plusieurs reprises dans la salle de bains la silhouette d'un homme en noir d'environ 1,80 mètre, qui les regardait. Pierre (un des frères de David), a notamment observé cet homme. David, par crainte (il n'était à cette époque qu'un jeune enfant), fermait alors la porte de sa chambre, pour ne pas voir l'homme, et dans l'espoir qu'il ne puisse pas venir ;
- leur père avait un vieux téléphone, datant de la Seconde Guerre mondiale. Ce téléphone était placé au-dessus de la cheminée, dans le salon, en guise de décoration, et n'était pas branché (il ne fonctionnait plus, de toute façon). Un jour, David était avec son frère Aymeric en train de regarder la télévision, lorsque, à leur grande stupéfaction, le téléphone (non branché, rappelons-le) se mit soudain à sonner. La nounou qui les gardait arriva et s'empara du fil du téléphone qui pendait, non branché, le regardant avec stupéfaction : comment ce téléphone non branché pouvait-il sonner ainsi ? Le téléphone sonna environ une quinzaine de fois, puis s'arrêta. Personne n'osa décrocher. Cet incident ne se produisit qu'une seule fois. Le père de David, à qui l'on a raconté ensuite l'incident, a refusé d'y croire. Sa mère, par contre, s'est mise à avoir peur, et a fait venir un prêtre pour bénir la maison ;
- un autre jour, David était monté au grenier, pour fouiller dans le carton de « comics » de son frère Aymeric. Il y avait dans le grenier de la maison un vieux carillon, provenant de l'arrière-grand-mère de la mère de David. Ce carillon n'avait plus marché depuis des années et des années. D'un seul coup, alors que David fouillait dans le carton, le carillon se mit à sonner.

Une série d'événements « paranormaux » de ce type se produisit, jusqu'à ce que la famille quitte la

maison, en 1988, suite au divorce des parents de David. La maison fut vendue, et la mère de David (qui avait obtenu la garde de ses enfants), déménagea avec eux à Valenciennes, où les phénomènes ne se reproduisirent pas.

En 1990, David déménagea à Calais avec sa mère, rue des Porchelets. C'est là que, trois ans plus tard, le dimanche 8 août 1993 exactement, David (qui avait alors près de 18 ans), observa un OVNI pour la deuxième fois. Il avait à cette époque des insomnies chroniques. Vers 3 heures du matin, il se trouvait sur la passerelle située derrière la gare. La nuit était claire. Le ciel était dégagé et la visibilité très bonne. David remarqua soudain « une espèce de tache » qui passait dans le ciel au-dessus de la ville. Cette « tache », qui n'émettait pas de lumière à ce moment-là, était visible parce qu'elle cachait les étoiles. Elle avançait très lentement, à une vitesse que David estime à environ 20 ou 30 kilomètres/heure. L'objet ne faisait pas de bruit. Sa forme était celle d'une ellipse allongée vers l'avant. Ses contours étaient très nets et l'objet lui-même était très noir. Il se trouvait à une distance que David estime à environ 500 ou 600 mètres. A un moment, comme il s'apercevait que l'objet allait passer au-dessus de la place Saint-Pierre, qui était éclairée, il se dépêcha d'y courir. Il arriva sur la place, attendit environ 10 à 15 minutes, et s'aperçut soudain que les lampadaires qui étaient sur la place, devant l'église, se mettaient à clignoter.

Puis il vit l'objet volant apparaître au-dessus du clocher de l'église. Cet objet se trouvait, estime David, à environ 10 mètres au-dessus du clocher. Il avançait doucement. Tous les lampadaires de la place se mirent alors à « crépiter » : c'est-à-dire qu'ils clignotaient et émettaient comme un bruit de « crépitement » électrique.

A ce moment, David vit mieux la forme de l'objet ainsi que sa couleur : en gros, il était triangulaire, de couleur bleu nuit, un bleu très sombre, avec des taches mauves que David qualifie de « fluidiques » et qui semblaient danser sur toute la surface de l'objet (Il nous dit que cela ressemblait aux « taches » des vaisseaux « Vorlon » de la série télévisée « Babylon 5 »). David observa alors toute une série de « signes » sur la carlingue du dessous de l'engin, comme une forme d'écriture (voir ci-contre :)¹.

L'objet, estime David, devait mesurer environ 30 mètres de long pour 15 à 20 mètres de large.

David, au passage de l'objet, ressentit aussi de la chaleur, et de l'électricité statique :

- ses poils se hérissèrent ;
- alors qu'il passait sa main dans ses cheveux, il remarqua que ceux-ci étaient dressés sur sa tête ;
- en passant la main sur un bouton-pression de son blouson, il « prit un coup de jus ».

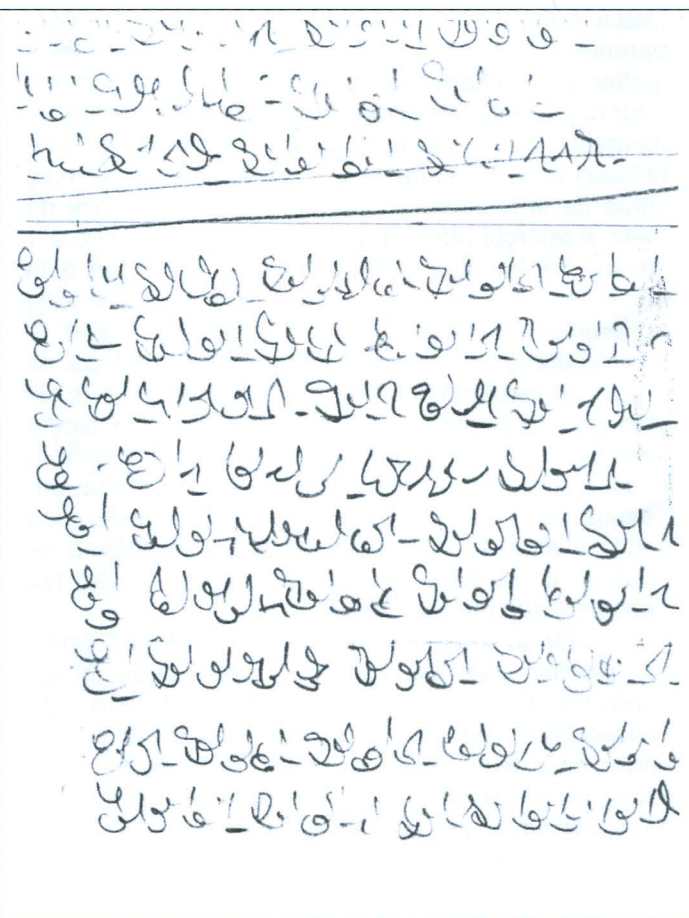
L'objet avançait toujours très lentement, à environ 20 kilomètres/heure, estime David : en marchant vite, il pouvait le suivre. (Or, nous explique-t-il, la vitesse de décrochage d'un avion est d'environ 260 km/h).

Notons au passage que cette caractéristique de lenteur a déjà été notée, par exemple lors des observations de l'Hudson River, aux Etats-Unis (dans l'Etat de New-York), dans les années 1980 : les témoins observaient des objets de très vastes dimensions, avançant lentement, à basse altitude, et, en trotinant dessous, ils pouvaient parfois suivre ces objets (voir Dr. J. Allen Hynek, Philip J. Imbrogno et Bob Pratt : *OVNIS sur l'Hudson River. L'une des plus importantes observations d'ovnis de tous les temps*, éditions « Trajectoire », 2011).

Notons que l'objet vu par David, comme c'est généralement le cas lors des observations d'ovnis, n'émettait aucun bruit (ce ne pouvait donc pas être un hélicoptère). Aucun système de propulsion n'était visible. Il n'y avait aucune flamme - ni rien d'autre - émanant de l'objet.

Comme l'objet s'éloignait, en suivant une rue qui, au bout de la place Saint-Pierre, remonte vers l'école du même nom, David entendit un bourdonnement, qui alla crescendo. Il en eut mal aux oreilles.

Puis, d'un seul coup, l'objet se mit à accélérer brusquement, filant tout droit vers le nord : « En une fraction de seconde, il avait disparu ». C'est alors que David commença à s'intéresser sérieusement aux OVNIS et à se documenter sur le sujet.



dessin des inscriptions sur l'objet, par le témoin

¹ Le fait que David ait pu observer distinctement les détails de cette forme d'« écriture » sous l'engin pourrait être un exemple de ce que l'on appelle l'« effet téléobjectif » dans l'espace (voir à ce sujet *Lumières Dans La Nuit* n° 414, octobre 2013, pages 5-6).

En 1997/1998 (plutôt 1998, estime aujourd'hui David), un nouvel épisode, absolument majeur, intervint.

Il vivait alors chez son père, qui l'hébergeait dans sa maison de Sin-le-Noble, à côté de Douai, dans le Nord (David avait quitté sa mère en 1994, suite à un « clash » survenu entre elle et lui). Il avait pris l'habitude de dormir dans le canapé du salon, au rez-de-chaussée de la maison de son père. C'était l'été et il faisait assez chaud. Un soir, à une heure inconnue de lui, David fut réveillé par un bruit dans la véranda, comme si quelqu'un avait cogné dans la commode qui s'y trouvait (il y avait des meubles dans la véranda). Il se réveilla, et, comme il n'avait aucun animal, il fut tout de suite alerté : était-ce un voleur ? Puis il entendit un autre bruit. Il y avait en effet un vieux lustre en fer forgé dans cette véranda, lustre qui émettait un grincement caractéristique en bougeant : David reconnut ce grincement, qu'il connaissait bien. Comme il faisait dos à la véranda, il se retourna, et aperçut alors une grande ombre se dessinant dans la véranda. David, qui est ceinture noire de karaté, se leva, bien décidé à en découdre avec l'intrus et à lui faire regretter de s'être introduit chez lui. Il se dirigea d'abord vers la cuisine, à côté de la véranda. En posant ses pieds nus sur le « balatum² » du couloir, il en ressentit bien le froid (c'était presque aussi froid que du carrelage). Il nota bien la différence avec le ressenti plus chaud et plus doux provoqué par la moquette du salon.

Ce genre de détail semble bien indiquer que David ne rêvait pas : les sensations physiques de ce type, très nettes et qui marquent la mémoire, sont généralement absentes des rêves.

En arrivant au niveau de la cuisine, David vit que l'ombre bougeait, comme si elle cherchait quelque chose des yeux. Une fois arrivé dans la cuisine, qui donnait sur la véranda, David alluma, et il se souvint encore aujourd'hui distinctement du contact de l'interrupteur sous ses doigts (encore un détail de sensation physique qui semble bien indiquer qu'il ne rêvait pas). David vit alors la créature. Le choc qu'il ressentit à ce moment-là est toujours palpable aujourd'hui, lorsqu'il en fait le récit : l'émotion que lui-même, mon fils (qui assistait à l'entretien) et moi ressentions, était à couper au couteau. La créature était grande : sa tête dépassait d'une dizaine de centimètres la hauteur de la porte, qui était de 2,04 mètres, et pourtant elle se tenait voûtée. Si bien que David estime sa taille à environ 2,10 mètres. Hormis sa taille, la créature ressemblait à un « gris » typique, avec une grande tête (plutôt volumineuse et allongée vers l'arrière), et surtout deux grands yeux noirs en amande. Bien que la vision fut assez brève (quelques secondes), David, qui était très proche de la créature (1 mètre à 1,10 mètres), put noter de nombreux autres détails. Son

corps était assez mince, son cou long, sa peau noirâtre, avec « des petits soupçons de gris ou de marron ». Ses bras étaient longs et filiformes, très minces. Elle avait quatre doigts, fins et longs, dont un pouce opposable. David eut aussi l'impression que la créature avait au niveau des « pattes » une « double articulation », comme celle des chiens ou des chats (mais il n'est pas certain de ce détail).

Quand David se trouva nez-à-nez avec la créature, celle-ci tourna la tête vers lui, et David put alors voir la lumière de la cuisine se refléter dans ses grands yeux noirs. A l'instant où leurs regards se croisèrent - un moment qu'il n'oubliera jamais -, David ressentit ce qu'il ne peut décrire autrement que comme un « choc psychologique » violent. Il sentit en même temps une douleur sourde entre ses deux sourcils (comme si quelque chose lui appuyait sur le front), et il se sentit partir en arrière, avant qu'un « voile noir » ne s'abatte sur lui et qu'il ne perde complètement connaissance. « Black-out », commente sobrement David.

Lorsqu'il se réveilla le matin, dans le canapé où il avait l'habitude de dormir, il ne se sentit pas bien. Il était « pâteux », avec un goût de fer dans la bouche. Lorsqu'il prit sa douche, en passant sa main sur son front et dans ses cheveux, il s'aperçut qu'il avait quatre traces de griffures parallèles, qui partaient des sourcils et se prolongeaient sur le cuir chevelu, jusqu'au sommet du crâne. Visiblement, il avait saigné (Il sentit les croûtes sur son crâne). Ces marques subsistèrent environ une quinzaine de jours.

Dans les jours qui suivirent, David se demanda s'il avait rêvé ou pas. Mais le souvenir très précis qu'il gardait des événements de cette nuit-là, et surtout les sensations physiques très précises qu'il avait ressenties, le convinquirent que non, il n'avait pas rêvé. Il soupçonna même une vraisemblable abduction, et un projet de régression hypnotique est aujourd'hui à l'étude.

Dans les semaines qui suivirent, David accentua ses recherches sur les OVNIS, et en particulier sur les abductions.

Puis il forma le projet d'entrer dans la gendarmerie, mais il fut refusé en raison, d'une part, de sa taille insuffisante (bien qu'il ne soit pas petit : il mesure 1,71 m, mais la taille requise alors pour entrer dans la gendarmerie était, croit-il se souvenir, de 1,80 mètres), et d'autre part de son « Indice de Masse Corporelle » (« IMC ») trop faible (17 ou 18, alors que le chiffre requis pour entrer dans la gendarmerie était de 21).

Il se tourna alors vers la police nationale, dans laquelle il fut admis en 2004 (tout au moins - dans un premier temps - en tant que stagiaire), après avoir passé le concours administratif requis. Il se retrouva d'abord à l'école de Montbéliard, dans le Doubs, où il se cassa un bras sur le parcours du

² « Balatum » : matériau de revêtement de sol, solide et décoratif, constitué de carton enduit d'asphalte (c'est une marque déposée, utilisée comme nom commun).

combattant. Il bénéficia alors d'un report de scolarité et demanda l'école de Draveil, dans l'Essonne, où il resta de 2005 à 2006 (206^{ème} promotion, matricule 119937).

C'est là que, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 décembre 2005, il fit sa troisième observation d'OVNI. Cette nuit-là, de minuit à 4 heures du matin (donc, en fait, le lundi 12 décembre 2005), il était de garde à l'école de Draveil. Il devait faire des rondes régulières, avec une collègue, Sandrine. A un moment donné, il fumait une cigarette devant l'entrée de l'école. Il avait la forêt de Sénart devant lui. Soudain, il aperçut un éclair lumineux du coin de l'œil. En tournant la tête, il vit une espèce de nuage lumineux blanc flotter au-dessus des arbres, en plein au milieu de la forêt de Sénart. Le phénomène se trouvait à une distance qu'il estime à 2 ou 3 kilomètres de lui, à environ 30 à 40 mètres de hauteur (les arbres mesurent 20 à 25 mètres de hauteur, et le phénomène semblait se trouver à 10 ou 15 mètres au dessus). Le nuage flottait et tournait.

David interpella alors son chef de poste : « Il y a un truc bizarre dans les arbres, pouvez-vous venir voir ? ». Le chef de poste vint voir, et sa réponse, lapidaire, fut : « Ce sont des phares de voiture ». Puis il retourna tranquillement à son poste (comme on dit familièrement : « Circulez, y a rien à voir »).

La collègue de David, Sandrine, le rejoignit à ce moment-là et put observer également le phénomène. En tout, les deux collègues l'observèrent de 5 à 10 minutes, puis le chef de poste leur dit d'aller faire leur ronde. Tous deux avaient avec eux leur arme de service et leur torche. Au moment où ils partirent pour la ronde, le phénomène était toujours là. La ronde dura à peu près 20 minutes, et, quand ils revinrent devant le poste de garde, le phénomène avait disparu.

Ce lundi 12 décembre 2005 (jour de l'observation, qui avait eu lieu, rappelons-le, entre minuit et 4 heures du matin), après quelques heures de sommeil, David était de repos. Il décida d'aller courir, en début d'après-midi. Il prit son téléphone portable (un Samsung avec lequel il pouvait prendre des photos), par sécurité, et prévint son chef de poste qu'il allait courir. Il avait repéré l'endroit où il avait vu l'ovni la nuit précédente, et comptait bien le retrouver. Il tourna une à deux heures dans la forêt de Sénart en courant doucement, et, à un moment donné, il aperçut une espèce de crop circle dans la forêt. Au sol, la végétation était couchée - mais pas cassée - de façon circulaire, comme si une sorte de vortex avait tourné au-dessus. Deux ou trois arbustes étaient eux aussi couchés. Les branches de certains arbres autour étaient cassées et « pendillaient ». David se dit, bien-sûr : « J'ai trouvé le site ».

Il sortit alors son portable pour prendre des photos et vit soudainement la batterie de l'appareil, qui était pourtant pleine (il venait juste de recharger le téléphone), se vider en une fraction de seconde sous ses yeux : son téléphone ne pouvait plus lui servir à rien.

Quand il mettait son pied dans le cercle de végétation couchée, sa jambe vibrait jusqu'au genou. Il essaya deux ou trois fois de répéter l'opération, et le phénomène se reproduisit à chaque fois. Il plaça alors sa main dans le cercle : la vibration remonta jusqu'au milieu de son bras.

Après avoir inspecté le site pendant une dizaine de minutes, David rentra à l'école de police. Son genou lui faisait mal et il avait un peu de mal à marcher. Il rentra donc sans courir. Il eut mal au genou et au bras toute la nuit.

Le lendemain, mardi 13 décembre 2005, David était de service au commissariat le matin et finissait à 13H00. Son service terminé, il rentra à l'école de police, se changea, et, après avoir rechargé son téléphone portable, il retourna sur les lieux, dans la forêt. Il retrouva le site aux alentours de 15h00, grâce à des repères visuels qu'il avait notés mentalement, et, là, surprise, il n'y avait plus rien : l'herbe était redevenue normale, les arbustes également, et les branches cassées avaient disparu.

Mais David n'était pas pour autant au bout de ses surprises. En effet, le lendemain, mercredi 14 décembre (soit le surlendemain de l'observation de l'ovni au-dessus de la forêt de Sénart), un événement d'une importance capitale survint.

Il faut tout d'abord préciser que, dans le cadre de sa formation à l'école de police, David avait trois mois de stage en commissariat à faire (entre novembre 2005 et janvier 2006). Il effectuait son stage au commissariat de Melun. Il était affecté à la « Direction Départementale de la Sécurité Publique » (DDSP), et « tournait » dans les différents services.

Le mercredi 14 décembre 2005 (deux jours, donc, après l'observation de l'OVNI - dans la nuit du lundi 12 décembre - et la découverte du crop circle - au début de l'après-midi du même jour), David était de service au commissariat de Melun. Un homme avait été interpellé pour ivresse sur la voie publique. David était dans la salle des rapports, en train de rédiger précisément le rapport concernant l'arrestation de l'individu ivre. Il faut préciser qu'il y avait beaucoup de mouvement et de passage dans cette salle. Cinq à six collègues officiaient en permanence autour de lui. « Cela bougeait beaucoup » nous dit David. Il y avait tout le temps quelqu'un dans la salle.

David était devant son ordinateur. La seule porte permettant d'accéder à la salle était sur sa gauche. Son collègue « principal », qui était son tuteur, était assis à côté de lui, « à 30 centimètres ». Il aidait David dans la rédaction du procès-verbal. David était en train de remplir le document et il hésitait quant à l'article de loi ayant permis l'arrestation de l'homme ivre. Il se tourna donc vers son collègue pour lui demander s'il connaissait l'article de loi en question. Là, surprise : le collègue avait disparu, et David ne l'avait pas vu partir, alors qu'il était encore là quelques secondes auparavant. Très surpris, David jeta alors un regard circulaire autour de lui. Stupeur : la salle était entièrement vide,

et il n'avait vu partir aucun de ses collègues. Le café et le croissant apportés par un collègue deux minutes plus tôt étaient toujours là, à la place habituellement occupée par le dit collègue, mais ce dernier avait disparu. Profondément troublé par le fait qu'il n'avait vu personne sortir, David voulut se lever pour aller voir au poste de garde ce qu'il se passait et comprendre comment tous ses collègues avaient pu disparaître ainsi, sans qu'il ne remarque rien.

Et là, l'impensable survint : un « Man In Black » (« MIB ») entra soudain dans la pièce. David, qui avait lu l'ouvrage - alors très récent - de Joël Mesnard, *Men In Black. L'étrange affaire des hommes en noir et des ovnis* (« Le Mercure Dauphinois », octobre 2005), comprit instantanément. Le MIB arriva en claudiquant, « comme s'il avait la hanche soudée ». Il mesurait environ 1,80 mètre, et était entièrement vêtu de noir, dans un costume absolument impeccable (sans un pli, sauf celui du pantalon, impeccablement marqué), parfaitement repassé, avec cravate. Sa chemise était d'un blanc immaculé. Il portait sur la tête un feutre noir (« identique à celui du personnage du film *The Mask*, mais en noir », nous dit David). Ses chaussures, noires bien sûr, étaient parfaitement cirées, y compris les semelles.

Le MIB vint s'asseoir en face de David. Ce dernier était pétrifié par la peur. Il voulut appeler ses collègues, sortir son arme de service et la vider sur le MIB, mais il était comme paralysé, tétanisé. Il craignait pour sa vie et les questions se bousculaient dans sa tête : allait-il disparaître ? Allait-on le retrouver pendu dans les toilettes du commissariat ? Le MIB allait-il lui laisser la vie sauve ? Plus simplement, qu'allait-il lui faire ?

Le MIB avait un aspect très étrange. Son visage semblait « une imitation », selon les propres termes de David. La peau, qui semblait artificielle, paraissait appliquée non moins artificiellement sur le visage, qui ressemblait à un masque. Il n'avait ni cils, ni sourcils. Ses yeux, par contre, étaient comme les nôtres, mais noirs.

Très tranquillement, le MIB resserra sa cravate, ce qui permit à David d'observer sa main. Elle ne paraissait tout simplement pas humaine. En effet, chacun sait bien que, sur la peau d'une main humaine, on peut voir diverses imperfections, ainsi que des poils. Sous la peau, on devine les veines, les os et divers détails anatomiques. Là, rien de tel : la peau de la main était totalement lisse, sans aucun pli ni poil³ ni aucune imperfection quelconque, et on ne devinait rien dessous, ni veines, ni os, rien. On ne distinguait aucune articulation. On aurait dit tout simplement la main d'un mannequin. Mieux encore : les doigts de la main du MIB étaient totalement dépourvus d'ongles ! Notons ici, que, dans son ouvrage précédemment cité sur les MIB, Joël Mesnard cite un exemple identique, survenu au Canada. Grant Breiland, en octobre 1981 (il avait alors 16 ans), après avoir observé de nuit un OVNI,

fut abordé quelques jours plus tard par deux MIB dans un centre commercial : entre autres détails anormaux, « Breiland, écrit Joël Mesnard, a l'impression que leurs doigts sont sans ongles » (page 140). Fermons cette parenthèse.

A la vue de cette main si étrange, la peur de David augmenta encore.

Puis le MIB se mit à lui parler, d'une voix parfaitement humaine, dans un français parfait, sans accent aucun. David remarqua que, quand le MIB lui parlait, la peau de son visage semblait « flotter » de part et d'autre de son nez : « C'était très étrange et c'est très difficile à décrire », nous dit David.

Le MIB déclina, sans aucune erreur, l'identité complète de David, qui en fut stupéfait : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse (école de police de Draveil), etc. Mieux encore : le MIB indiqua à David l'adresse de sa mère, alors que David n'avait plus de contact avec sa génitrice, victime d'ennuis de santé, depuis le « clash » de 1994 ! Quelques jours plus tard, David appellera son frère Nicolas, qui, lui, avait gardé le contact avec leur mère. Il n'osa pas lui parler du MIB, mais lui demanda des nouvelles de leur mère, ainsi que son adresse, pour aller la voir : l'adresse que lui indiqua Nicolas était exactement celle qu'avait donnée le MIB⁴ ! Aujourd'hui encore, David se demande comment le MIB pouvait être détenteur d'une telle information...

Mais n'anticipons pas. Comme David commençait à se lever, le MIB le fixa, et David se rassit. Puis le MIB reprit la parole et, maintenant qu'il avait démontré à David qu'il savait tout de lui, il prononça les paroles suivantes, gravées à jamais dans la mémoire de David : « Ces choses-là ne les⁵ concernent pas, pour votre bien, n'en parlez pas. »

La peur de David atteignit alors son maximum. « J'étais, nous explique-t-il, mort de trouille et cloué sur ma chaise ». « Ce type m'a foutu la pétoche », ajoute-t-il. David, qui travaille pourtant dans la sécurité et en a vu d'autres, nous dit « ne jamais avoir eu aussi peur de sa vie ». En août 2012, lors d'un braquage, il s'est pourtant retrouvé avec le canon d'un fusil à pompe sur la nuque, priant pour que « personne ne fasse le con », sinon le malfaiteur risquait de le tuer. Or, même en cette circonstance extrême, il n'a pas eu aussi peur !

Aujourd'hui encore, lorsqu'il raconte en détail sa rencontre involontaire - et totalement fascinante - avec ce MIB, son émotion est tout à fait palpable. Ses yeux rougissent, sa voix frémit. C'est impressionnant à voir, mon fils et moi-même pouvons en témoigner. Chaque détail de la rencontre est gravé à jamais dans la mémoire de David, et il s'en souvient avec une extrême précision, ce qui est le signe d'un stress intense.

Puis le MIB se leva, ôta son chapeau pour saluer David (qui put alors constater que son crâne était totalement glabre et lisse, sans le moindre

³ Le « MIB » n'avait en fait aucun poil visible.

⁴ La mère de David était alors domiciliée à Villeneuve d'Ascq. Seuls son frère Nicolas et sa sœur Catherine connaissaient son adresse.

⁵ Ses collègues policiers ?

cheveu ou poil quelconque), tourna les talons et s'en alla pour disparaître sans laisser la moindre trace ni le moindre témoin.

Notons que, quand le MIB était entré, David avait eu le réflexe de regarder l'heure sur son ordinateur : il était 14h20.

Après le départ du MIB, David resta « scotché » sur sa chaise durant cinq minutes, puis ses collègues revinrent, et entrèrent en rigolant comme si de rien n'était. David regarda alors à nouveau l'heure sur son ordinateur : il était 14h35⁶.

Il nota alors un détail particulièrement intéressant. Le collègue qui était parti tout à l'heure en laissant son café et son croissant sur la table revint avec une nouvelle tasse de café et un nouveau croissant à la main. Voyant à sa place habituelle une tasse de café et un croissant déjà posés, il marqua un temps d'arrêt et une expression de surprise marquée fut visible sur son visage (David nous mime la scène, qu'il a parfaitement gardée en mémoire).

Le collègue qui était assis à côté de David, son « tuteur », s'approcha de lui et lui lança « Tu as fini⁷ ? ». Naturellement, David n'avait pas fini, et pour cause ! Il tenta de masquer comme il put son émotion et répondit en essayant de rester naturel que non, il n'avait pas fini (il évoqua l'article de loi sur lequel il hésitait, en guise d'explication). En fait, il feignait et tentait de faire comme si de rien n'était.

David demanda néanmoins à ses collègues : « Vous étiez où ? ». Ceux-ci lui répondirent que la sirène de la garde à vue avait retenti (elle avait été déclenchée par un policier parce qu'un homme en garde à vue tentait de s'échapper), et qu'ils s'étaient tous précipités vers la salle de garde à vue pour voir ce qui se passait. « Mais toi, tu es resté là » expliquèrent ses collègues à David. « Tu n'as pas entendu la sirène ? » ajoutèrent-ils. David répondit que, absorbé par son travail, il n'avait effectivement pas entendu la sirène. Et c'était vrai : il ne l'avait pas entendue ! Et pourtant, nous explique David, « elle faisait un raffut de tous les diables et s'entendait dans chaque pièce du commissariat » !

On ne peut alors s'empêcher de se poser la question suivante : se pourrait-il que l'intelligence « cachée » derrière le MIB ait réussi, d'une manière évidemment pour nous totalement incompréhensible, à déplacer David dans une sorte de « bulle » d'espace-temps parallèle, écartant ses collègues pour qu'il n'y ait aucun témoin ? Comment ne pas penser à un phénomène de ce type⁸ ?

Dans les jours qui suivront, David tendra l'oreille pour savoir si quelqu'un d'autre que lui avait vu le MIB dans le commissariat. Il n'entendra absolument rien... Personne d'autre que lui ne

semblait avoir vu le MIB, ce qui veut dire que celui-ci avait réussi à apparaître dans la pièce du commissariat, puis à la quitter, sans que personne - à part bien sûr David, à qui la scène était évidemment destinée - ne s'aperçoive de rien... L'intelligence à laquelle nous avons affaire a beaucoup d'avance sur nous, c'est le moins que l'on puisse dire...

Une fois son rapport terminé, David pouvait rentrer chez lui (il était alors environ 14h45). Il passa au poste de garde vers 14h50, avant de rentrer chez lui, pour consulter la main-courante : il y était mentionné que, à 14h28 exactement, un homme en garde à vue avait essayé de fuir et qu'un agent avait déclenché l'alarme. C'était donc bien vrai, et pourtant David n'avait pas entendu cette alarme qui faisait « un raffut pas possible ». Puis David rentra chez lui, à l'école de police de Draveil, assez choqué, on l'imagine aisément...

David quitta finalement la police nationale en mai 2006 (un mois avant la fin de sa période d'école), parce que celle-ci ne lui convenait pas. Bref, selon la propre formule de David, il a préféré « quitter la police la tête haute plutôt que d'y rester la tête basse ». Il travaille aujourd'hui dans la sécurité, nous l'avons dit.

En conclusion, nous voudrions insister sur le fait que, s'il nous est évidemment impossible de garantir la véracité des faits ici rapportés, David est un témoin qui nous semble d'une très grande crédibilité. Jamais il ne varie dans ses déclarations et ses récits des événements. Il est très soucieux de rapporter les faits précisément, tels qu'il les a vécus, en insistant à la fois sur ce dont il est sûr, mais aussi sur ce dont il n'est pas sûr. Sa sincérité et sa crédibilité paraissent absolument totales. Il paraît tout à fait équilibré, travaille, a une amie. Il est de plus, ce qui ne gâte rien, d'une gentillesse et d'une disponibilité totales. N'oublions pas que c'est un ch'ti : leur chaleur est proverbiale, comme chacun sait.

Si David est un menteur (nous employons volontairement cette formulation choquante), alors il est d'une habileté absolument stupéfiante. Précisons qu'à l'issue de l'interview, il nous a montré sur Google Earth les lieux de ses différentes observations : il les a retrouvés avec une grande facilité et tous les détails visibles à l'écran de l'ordinateur « collaient » parfaitement aux divers éléments de son récit.

A son sujet, une phrase nous revient en mémoire. C'est celle du shérif qui avait auditionné les deux célèbres abductés de Pascagoula, aux Etats-Unis (Mississippi, 1973). Il s'était déclaré convaincu de leur sincérité et avait ajouté que s'ils mentaient, ils étaient si habiles et convaincants que leur vraie place était « à Hollywood ». On pourrait dire la même chose de David P.

⁶ Il ne semble donc pas qu'il y ait eu de « missing time » (« temps manquant »).

⁷ Le rapport en cours de rédaction.

⁸ Notons ici que les anglo-saxons appellent ce phénomène étrange de « distorsion » de l'espace et du temps - avec disparition totale de tous les témoins aux alentours, parfois établissement d'un silence total, et la nuit, d'une obscurité totale -, le « facteur Oz ».

une souris grise...

LDLN, N 418, JUILLET 2014

Jean-Claude Dufour

Dans notre précédent numéro, nous sommes revenus, avec trois exemples concrets, sur la question, délicate entre toutes, de ces personnages étranges (les MIB), qui se manifestent parfois, de façon aussi absurde qu'incompréhensible, auprès de témoins du phénomène OVNI. Dans deux récents courriers, Jean-Claude Dufour, dont nos lecteurs connaissent la longue implication dans la recherche ufologique, nous a confié un souvenir qui est, de toute évidence, à rattacher à cette facette du problème. L'extrême précision de certains détails s'explique par le fait qu'il a l'habitude de noter scrupuleusement les incidents qui lui paraissent remarquables.

Le lundi 15 mars 1982 à 14 h 30, au comptoir de la SNCM sur les quais du port d'Ajaccio, j'attendais mon tour afin de prendre un billet de bateau Ajaccio-Marseille. Il y avait énormément de monde, et la file d'attente était longue. Un jeune collègue m'attendait, assis sur un banc au milieu d'une foule assez dense, juste à l'entrée de la gare maritime. Une jeune femme (la trentaine environ, 1,70 m, cheveux châtain, très mince, longue robe grise sous un manteau gris souris –déjà trop chaud pour la saison !), portant d'épaisses lunettes de soleil avec protections latérales, a surgi dans l'entrée et a foncé dans ma direction. (Je dois préciser que je n'étais pas le dernier de la file). Après avoir jeté un coup d'œil circulaire, elle m'a déclaré sans préambule : « *Aurai-je de la place pour le 21 août sur Nice ?* ». Elle a insisté : « *Oui, car le 21 août sera une date intéressante... le 21 août, à Nice...* ». J'ai alors ramassé un dépliant horaire sur le comptoir, et l'ai montré à la jeune femme, en précisant : « *Il n'y a aucun bateau partant le 20 août au soir pour vous permettre d'être à Nice le 21. A propos, êtes-vous d'Ajaccio ?* ». Elle a répondu : « *Oui, je suis d'ici* ». Elle n'avait aucun accent, corse ou autre. Puis, consultant le dépliant que je venais de lui remettre, elle a demandé : « *Et IR, qu'est-ce que cela signifie ? C'est où, IR ?* ».

Je lui ai alors expliqué que IR signifie Ile-Rousse. Elle n'a pas semblé bien comprendre, et a encore demandé : « *Et c'est à quel endroit de la Corse, IR ?* ». A ce stade de conversation surréaliste, j'ai eu fortement envie de lui demander s'il s'agissait de la caméra cachée... (1)

Elle a poursuivi en me demandant si la Savoie était plus proche de Nice ou de Marseille. J'ai répliqué : « *de Nice, bien sûr* », à quoi la souris grise a répondu : « *De toute façon, ça m'est égal, car je ne vais pas en Savoie, mais à Nice, le 21 août* ». Puis elle a débité d'un trait, sans reprendre son souffle, d'un ton monocorde, comme une leçon apprise par cœur : « *Alors l'an dernier, je suis allée aux Etats-Unis en avion, j'ai débarqué à New York, j'ai pris une*

voiture de location, fait 1 000 kilomètres, suis revenue à New York, ai repris l'avion, voilà ! »

Elle m'a regardé comme si elle attendait une réponse précise, qui n'est pas arrivée... Vous imaginez le « dialogue », digne d'une clinique psychiatrique. Je me suis demandé qui était cette timbrée, d'autant qu'elle venait de lancer le dépliant sur le comptoir, en tournant les talons et en disant : « *Et puis aucune importance ; de toute façon je n'ai pas d'argent sur moi* ». Et elle a disparu en direction de la sortie.

Le collègue, dont je me rappelle parfaitement le nom (Jean-Marc B.), avait remarqué la jeune femme fonçant vers moi, me parlant, puis repartant très vite vers la sortie. Il m'a dit : « *Lorsque je l'ai vue arriver, elle s'est dirigée droit vers toi ; j'ai cru que vous vous connaissiez, sinon j'aurais fait en sorte de la bloquer à la sortie, ou de voir dans quelle direction elle allait* ».

A l'époque, j'étais très impliqué dans ces histoires d'ovnis qui défrayaient la chronique du Sud de la Corse (Propriano, Sartène, Porticcio).

Ce n'était pas terminé, puisqu'environ quinze jours plus tard, je prenais l'avion pour Nice. Il s'agissait d'un voyage inattendu. Une fois à Nice, je suis sorti avec une amie de l'époque. Après avoir mangé des pizzas dans le Vieux Nice, nous sommes allés vers le port, descendant ensuite quelques marches pour nous retrouver sur une plage minuscule coincée entre le port et le grand virage dit « Rauba Capeu ». A part nous, il n'y avait personne. Alors que nous dégustons un autre en-cas tout en buvant (avec modération !) un bon petit rouge de Provence, j'ai eu la sensation d'une présence dans notre dos. Me retournant vivement, j'ai vu la « souris grise » qui nous contemplait, d'un air bizarre. Elle était vêtue comme lors de la rencontre d'Ajaccio.

J'ai secoué la copine, qui s'est demandé ce qui m'arrivait, puis ai coursé la « souris grise ». Vous me croirez ou pas, mais elle n'était ni dans les escaliers, ni même sur la chaussée sud de la Promenade.

nade. Il y avait peu de monde, étant donné que le soleil tapait dur. Il n'y a aucune possibilité de se dissimuler dans ce secteur ! La circulation sur la double voie rend impossible tout franchissement facile de la chaussée.

Faisant demi-tour, j'ai rejoint la copine et lui ai expliqué que j'avais surpris une femme vêtue de gris, qui nous espionnait, ce que je n'aime vraiment pas.

La copine m'a rétorqué : « Mais moi, je n'ai vu personne ! ».

Dernière précision : le 21 août, il ne s'est rien passé de particulier à Nice, hormis les faits divers habituels. Je n'ai plus jamais revu la « souris grise ».

1 : En effet, aucun adulte habitant d'Ajaccio n'ignore où se trouve l'Ile Rousse !

Tout ça ne date pas d'hier...
(30^{ème} chapitre)

un « dirigeable » en aluminium, en 1944

LDLN, N° 418, JUILLET 2014

Frédéric Decung

Grâce à l'amabilité de sa fille, Mme Elisabeth Decung-Frémiot, voici le témoignage de son père, M. Frédéric Decung, aujourd'hui âgé de 88 ans. Il est connu, dans le Midi, pour ses évocations de la Résistance, à laquelle il a pris une part active. On le connaît également dans le monde de l'aviation légère, puisqu'il n'a cessé de voler qu'il y a deux ans (1) ! Son récit d'une observation faite il y a 70 ans est à ajouter à la liste des cas datant de la seconde guerre mondiale (LDLN 412, p. 33), liste à laquelle il faut ajouter l'observation de M. Sori, à Vittel (Vosges) en 1942 (405, pp. 19 et 20).

Un jour d'avril 1944, vers 8 heures du matin, par beau temps, je suis allé à la gare de Pau, pour prendre le train. Il y avait sur mon chemin un bassin vide, que deux employés étaient en train de nettoyer. Or ils regardaient en l'air...

J'ai donc, machinalement, regardé moi aussi en l'air. Et c'est comme ça que j'ai vu un dirigeable, ou une sorte de dirigeable, sans nacelle et sans moteurs apparents. Il n'était pas trop loin de moi : peut-être à un kilomètre, et il pouvait être à environ 500 ou 600 mètres d'altitude.

Sa longueur ? J'estime que ça pouvait être plus ou moins celle du fuselage d'un DC 3 (2). Le plus étonnant est qu'il semblait entièrement fait en aluminium, sans aucun détail visible ! Il se déplaçait, très lentement, en direction de Pont-Long (3), où j'ai supposé qu'il allait atterrir...

La vue de cet engin m'a mis un coup au moral, parce qu'il ne pouvait être qu'allemand, et je me suis dit que si maintenant « ils » disposaient d'appareils comme ça, ce n'était pas une bonne nouvelle !

Je suis allé prendre mon train...

Mon fils Didier et moi avons fait une autre observation, mais c'est beaucoup plus récent ; ça devait être au début des années 2 000 (4), un soir, en début d'été, vers 19 ou 20 heures. Mon fils est féru d'astronomie, et très bien équipé pour regarder le ciel. Il m'a alerté quand il a vu un triangle entièrement

ci-contre :
M. Frédéric Decung



noir, très bas, qui se déplaçait en silence, d'ouest en est. Sa vitesse était sans doute inférieure à 50 km/h.

Le lendemain matin, je suis allé rendre visite à un voisin, et là, j'ai eu une grosse surprise : il m'a dit qu'il venait juste de voir passer, mais d'est en ouest (donc en sens contraire), « un triangle avec les trois pointes allumées » !

J'ai évidemment fait le rapprochement avec ce que nous avions vu la veille au soir. J'ai eu tendance à penser que c'était le même, qui repassait dans l'autre sens, d'autant plus que les deux fois, l'objet est passé au-dessus de l'école. Mais il n'est pas certain que ce soit le même, étant donné que mon voisin a estimé à « pas plus de 6 m de côté » la taille de ce qu'il avait vu.

Ces deux observations récentes ont été faites sur la commune de Berlats, dans le Tarn.

1 : M. Decung a passé son brevet de pilote après la Libération. Il se souvient d'avoir piloté un Léopoldoff, à moteur 9 cylindres de 48 chevaux, des Tiger Moth, des Piper Cub, et jusqu'au Piper PA 28.

2 : La longueur du fuselage d'un DC 3 est voisine de 19,50 m.

3 : L'aérodrome de Pau Pont-Long se situait au nord de la ville.

4 : Mme Decung-Frémiot situe ce second épisode « dans les années quatre-vingt-dix ».

un MIB mal poli

LDLN, N 418, JUILLET 2014

Joël Mesnard

Dans notre précédent numéro, nous avons exposé trois témoignages concernant des apparitions de MIB. Jean-Claude Dufour, dans le présent numéro (p. 8), nous a raconté le cas de la « Souris Grise », qui est à ranger dans la même catégorie. Peut-être est-ce le cas également de la misérable (p. 14) qui cherchait à se renseigner sur le prix du stationnement. En voici un sixième, qui prouve – s'il en était besoin – que les MIB manquent parfois d'éducation.

En avril 2005, Mme Vanina Delaunay (qui porte aujourd'hui un autre patronyme) était conseillère principale d'éducation dans un collège (elle est maintenant principal adjoint). Pour les personnels de l'Education Nationale, les dates des vacances de Pâques dépendent de la zone géographique dans laquelle ils sont affectés. C'est l'« étalement des vacances », et c'est la raison pour laquelle son compagnon n'a pas assisté à l'étrange incident du 22 avril 2005 : il n'allait arriver que le soir-même.

Avec un ami prénommé Sébastien (« Seb ») ils avaient loué un studio (un F1) à Domène, dans l'Isère (1). Ce F1 était composé d'un rez-de-chaussée avec une porte d'entrée dont la partie supérieure était vitrée, et une fenêtre donnant également sur la rue, plus un étage comportant une chambre et une salle de bain.

En fin de matinée ce jour-là, Mme Delaunay préparait le repas, tandis que Seb, assis en tailleur sur un canapé, près de la fenêtre, s'entraînait à jongler avec des oranges...

Soudain, la porte d'entrée s'ouvrit, et un inconnu pénétra dans le studio. C'était un homme de petite taille (moins d'1,70 m), paraissant plutôt jeune. Il avait « une sale gueule », avec un teint blanchâtre tirant sur le vert, une tête étroite, des joues assez creuses, des yeux un peu en amande et des cheveux très noirs. Il portait une chemise blanche, sous un costume noir beaucoup trop grand pour sa taille. Avait-il une cravate ? Mme Delaunay ne sait plus très bien... peut-être une fine cravate noire...

L'intrus portait dans la main gauche une mallette noire, et dans l'autre main une feuille de papier, quelque chose comme une page arrachée d'un catalogue. Il leva la main, comme pour montrer cette feuille, sur laquelle on voyait (mal) l'image d'un objet qui pouvait être une tondeuse à gazon.

Mme Delaunay se trouvait à 3 ou 4 mètres de ce personnage. Elle voulut lui dire quelque chose du genre « *Faut pas vous gêner !* », ou « *Faites comme chez vous !* », mais elle s'aperçut qu'elle ne pouvait ni parler, ni s'avancer vers l'importun. Et Seb ressentait la même double inhibition, qui l'empêcha d'intervenir.

Il y avait dans la grande pièce du rez-de-chaussée une mini-chaîne stéréo, qui était allumée, et sur laquelle on voyait une bande lumineuse, de couleur bleue. Le MIB, qui n'avait pas dit un mot, semblait fasciné par cette jolie bande bleue...

Au bout d'un temps que Mme Delaunay ne peut préciser, mais qui (heureusement !) lui parut assez bref, le MIB fit demi-tour, et sortit, en refermant la porte (quand même !) derrière lui. A aucun moment il n'avait prononcé le moindre mot. Il s'était contenté de fixer du regard la lumière bleue.

Mme Delaunay et Seb retrouvèrent instantanément leur liberté de parole et de mouvement. Elle ne tarda pas à sortir, et chercha des yeux le mystérieux personnage... Il n'était plus là.

Durant la présence de ce personnage, aucun des deux témoins n'avait éprouvé de peur, seulement un étonnement extrême, ainsi que ce « blocage » de la parole et des gestes.

On pourra comparer cette étrange histoire avec le récit par M. Christian D. des deux aventures qu'il a vécues, à Paris, en 1990 (LDLN 417, pp. 15 et 16). Il peut s'estimer relativement favorisé, en ce sens que les deux fois, « ses » MIB ont eu, au moins, la correction de sonner avant d'entrer !

M. Christian D. avait vécu auparavant deux expériences de nature ufologique. Qu'en est-il des deux témoins de Domène ?

En ce qui concerne Seb, nous n'avons pour le moment aucune réponse à la question. Mme Delaunay et son mari tenteront de renouer le contact avec lui, pour lui poser la question.

Quant à Mme Delaunay, elle n'avait, avant notre conversation téléphonique du 16 juin 2014, jamais fait le rapprochement entre cette histoire et un incident qu'elle a vécu, presque certainement avant, peut-être en 2003.

Un soir de printemps ou d'été, son mari et elle se rendaient en voiture à Toulon, empruntant pour cela l'autoroute de la vallée du Rhône. C'était elle qui conduisait lorsque ça s'est passé ; son mari était assoupi sur le siège avant droit. Elle vit dans la partie gauche du pare-brise une forme « à peu près ronde, lumineuse, de couleur orange », qui traversa horizontalement une bonne partie de son champ de vision, de gauche à droite, à une vitesse folle, vira au bleu et disparut après une ascension vertigineuse. Cela s'était produit tout près de la sortie de Savasse (2), et il était 21 h 43.

Les seules autres observations insolites dont elle ait connaissance n'ont pas été faites par elle, mais par sa grand-mère et par sa sœur jumelle.

Sa grand-mère paternelle, Mme Odette Delaunay, aujourd'hui âgée de 94 ans, a vu en 1984 une « soucoupe » orange au-dessus de l'église, ou du cimetière, de Mesnil-Villement, dans le Calvados. Elle raconte :

« Je suis sortie pour jeter des débris d'un verre cassé. Il faisait nuit déjà, c'était en automne. Une fois dans la cour, j'ai aperçu au-dessus du cimetière, à 30 mètres de la maison, une énorme soucoupe toute lumineuse, orange... Elle ne bougeait pas. J'ai aussitôt appelé Robert, mon mari. Il est sorti, et nous avons couru pour chercher les voisins. Malheureusement, quand nous sommes revenus vers le cimetière, c'était parti !

J'aurais tellement voulu voir comment c'est parti ! C'était beau ! La soucoupe était énorme ! Incroyable ! »

En 1989 ou 1990, une nuit, la jeune Vanina fit un cauchemar, dans lequel elle voyait sa sœur jumel-

le allongée, comme dans le coma, sur une luge en bois qui dévalait indéfiniment une pente couverte de neige noire. Un banal cauchemar ? Peut-être pas :

En effet quand les parents se sont réveillés, ils ont trouvé la sœur de Vanina baignant dans son sang. Elle venait de faire une hémorragie utérine. Elle fut transportée dans un hôpital où quelques jours plus tard, à titre exceptionnel, un médecin autorisa Vanina à rendre visite à sa sœur, qu'elle trouva dans un grand état de faiblesse, avec une tension très basse. Elle décrivit à Vanina un long couloir noir, avec au bout une lumière, et une voix qui l'appelait.

Au moment où elle avait eu cette perception, elle n'avait ressenti aucune peur, mais au contraire, un immense bien-être.

1 : On se souvient des observations faites à Domène au début du mois de janvier 1976 : voir LDLN 159.

2 : Une observation faite à Savasse (Drôme) le 11 avril 1990 a été rapportée dans LDLN 303, pp. 18 à 20.

Carquefou, 10 décembre 2010

Florence Agnus-Petit

Nous venons de voir divers cas d'ovnis qui comportent des à-côtés étranges. Il ne faudrait pas oublier que les affaires de ce genre sont plutôt moins nombreuses que les "simples" observations, qui se limitent à la vision d'un objet non-identifié. En voici un exemple. Il est remarquable par le fait que le témoin a pris des notes et fait un croquis, le soir-même.

C'était le vendredi 10 décembre 2010, vers 18 h 20, à Carquefou, en Loire Atlantique. J'estime la durée de l'incident entre 8 et 10 secondes.

Je me souviens bien de l'heure, car j'étais quasiment en retard pour récupérer mon fils à l'école à 18 h 30 au plus tard, à Thouaré-sur-Loire.

La nuit était très claire, limpide. Il n'y avait pas de nuages. J'ai vu la Lune plus loin sur mon trajet, de Carquefou vers la D 723 (ex- N 23), elle devait être à peu près à l'opposé du phénomène.

J'étais seule dans la voiture. Pas de véhicules devant moi. A l'arrière, il y avait une voiture, à une cinquantaine de mètres, avant que je ne voie l'objet. Au moment de l'observation, je n'ai pas regardé dans mon rétroviseur.

Il faisait très froid, et la route était peut-être verglacée. J'étais pressée, mais je roulais très doucement, entre 10 et 20 km/h, à cause du temps, mais aussi car j'arrivais sur le rond-point ouest du pont. En arrivant à une vingtaine de mètres de ce rond-point, mon regard a été attiré par une lumière orange et jaune, à un endroit où, d'habitude, il n'y a rien dans mon champ de vision (ce que j'ai vérifié les



photo de nuit du lieu de l'observation

jours suivants). L'objet se trouvait sur l'avant gauche, dans le coin en haut à gauche de mon pare-brise, plus haut que les lampadaires que j'avais également dans mon champ de vision. Il me semblait se trouver